

Marketing & IA

Template de Charte d'Utilisation de l'IA en Entreprise

Ce document est un modèle de charte pour encadrer l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) dans l'entreprise. Il vise à garantir une utilisation responsable, sécurisée et conforme aux réglementations en vigueur.

1. Préambule

- La présente charte a pour objectif de définir les règles d'utilisation de l'IA, notamment des outils comme ChatGPT, dans le cadre professionnel.
- Elle s'applique à tous les salariés et prestataires de l'entreprise.

2. Définitions

- IA Générative: Technologie capable de créer du contenu (texte, images, etc.) à partir de données d'entrée.
- Données Sensibles: Informations confidentielles ou personnelles protégées par le RGPD.
- Utilisateur: Toute personne utilisant les outils d'IA dans le cadre de ses fonctions.

3. Usages Autorisés

- Rédaction assistée de documents internes (emails, rapports, présentations) à partir de données anonymisées ou publiques.
- Brainstorming et génération d'idées pour stimuler la créativité.
- Analyse de données publiques ou anonymisées pour extraire des tendances.
- Traduction et reformulation de textes dans un cadre professionnel.

4. Usages Interdits

- Saisie de données sensibles (données personnelles, secrets d'affaires, codes sources, informations financières ou médicales).
- Utilisation de l'IA pour des décisions critiques sans validation humaine (ex: recrutement, décisions financières).

- Génération de contenu public ou client sans relecture et validation.
- Utilisation d'outils non validés par la DSI ou le comité IA.

5. Règles de Sécurité

- Utilisation exclusive des versions sécurisées et approuvées des outils d'IA (ex: ChatGPT Enterprise).
- Respect des procédures de protection des données et de conformité RGPD.
- Signalement immédiat de tout incident ou usage suspect.

6. Responsabilités et Sanctions

- Chaque utilisateur est responsable de ses actions et doit respecter les règles de cette charte.
- Tout manquement pourra entraîner des sanctions disciplinaires, conformément au règlement intérieur.

7. Formation et Sensibilisation

- Participation obligatoire aux sessions de formation sur l'utilisation de l'IA.
- Mise à jour régulière des connaissances sur les bonnes pratiques et les risques liés à l'IA.

8. Gouvernance

- Désignation d'un référent IA pour superviser et accompagner les utilisateurs.
- Mise en place d'un comité IA pluridisciplinaire pour piloter la gouvernance.
- Révisions périodiques de la charte pour intégrer les évolutions technologiques et réglementaires.

Ce document est un modèle et doit être adapté aux spécificités de votre entreprise. Pour plus d'informations, contactez le référent IA ou le service juridique.